

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 janvier 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. BAZIN - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - M. BRIOT - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBault - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE**Membres excusés** : M. DANIERE (pouvoir M. PRIBETICH) - Mme KAROUBI (pouvoir M. BAZIN) - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT)**Membres absents** :**OBJET
DE LA DELIBERATION****Musée des Beaux-Arts – Rénovation – Désignation du maître d'oeuvre**

Monsieur Berteloot, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 31 janvier 2005, le Conseil Municipal a approuvé le programme de rénovation du Musée des Beaux-Arts et décidé d'en attribuer la maîtrise d'oeuvre par voie de concours restreint, à l'exception des prestations relatives aux travaux de restauration du clos et du couvert et des espaces protégés, qui sont assurées par Monsieur l'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Suite à l'avis d'appel public à concurrence lancé dans le cadre de ce concours, quatre vingt deux équipes de maîtrise d'oeuvre ont déposé un dossier de candidature dans les délais prescrits. Le jury désigné pour ce concours, réuni le 17 juin 2005, a proposé la sélection des cinq candidats suivants: Wilmotte et Associés, Ateliers Yves Lion, Bernard Desmoulin, Ateliers Jean Nouvel et Moussafir Architectes Associés.

Les cinq équipes ayant rendu leurs études de niveau « esquisse » dans les délais impartis, le jury, réuni le 14 novembre 2005, a procédé à l'examen des cinq projets de manière anonyme et proposé de retenir le projet n°2 qui, après levée de l'anonymat, s'est avéré être celui des Ateliers Yves Lion.

Il vous est donc proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre de l'opération de rénovation du Musée des Beaux-Arts, à l'exception de la restauration du clos et du couvert et des espaces protégés, aux Ateliers Yves Lion, pour un montant maximum total de 4 952 038 € TTC.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, de l'Urbanisme, des Equipements urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre de l'opération de rénovation du Musée des Beaux-Arts, à l'exception de la restauration du clos et du couvert et des espaces protégés, aux Ateliers Yves Lion, pour un montant maximum total de 4 952 038 € TTC ;

2 - dire que les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits ouverts au budget des exercices 2006 et suivants;

3 - m'autoriser à signer tous actes à intervenir pour l'application de ces décisions.

Rapport adopté à la majorité avec 1 abstention.

**Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

Alain MILLOT